



Faire avancer la transition thermique européenne

Nous devons davantage exploiter les possibilités de coopération européenne sur notre chemin vers la neutralité climatique. La coopération transfrontalière entre les différents acteurs peut notamment profiter à la transition thermique dans les régions frontalières. Pour y parvenir, nous devons soutenir de tels projets et les encourager de manière ciblée. À cet égard, l'« Alliance chaleur Kehl-Strasbourg » peut jouer un rôle précurseur.

Par Franca Diechtl et Mariann Freund

Une conduite de transport de chaleur sera construite entre la ville de Kehl et l'Eurométropole de Strasbourg. Elle utilisera les rejets thermiques jusqu'ici inexploités d'une aciérie située dans le port de Kehl et les injectera dans le réseau de chauffage strasbourgeois. Cela permettra de réduire les émissions de CO₂ d'environ 20 000 tonnes par an à partir de 2025 et de faire un pas important vers la neutralité climatique de l'approvisionnement en chaleur de la ville de Strasbourg. Une société de chauffage réunissant les villes de Kehl et de Strasbourg, la région Grand Est, le Land de Bade-Wurtemberg, la Caisse des Dépôts et la Badische Stahlwerke GmbH, qui sera responsable de la construction de la conduite de chaleur et plus tard de son exploitation, est désormais sur le point d'être créée. La plateforme énergétique franco-allemande, gérée par l'Agence allemande de l'énergie (dena) en coopération avec l'ADEME (Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour le compte du ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du climat, soutient et conseille les partenaires de l'Alliance chaleur dans ce domaine.

L'originalité du projet réside dans son caractère transnational : le réseau de chauffage permet de transporter la chaleur pour le chauffage urbain de l'Allemagne vers la France - et inversement. Cela montre comment les régions situées de part et d'autre du Rhin peuvent tirer profit d'une infrastructure énergétique commune, tant sur le plan économique qu'écologique. Le projet peut servir de modèle pour la réussite de la transition thermique européenne. Pour y parvenir, encore faut-il lever les obstacles suivants.

Simplifier et mieux coordonner le soutien

L'Union européenne soutient la mise en place d'infrastructures énergétiques transeuropéennes performantes, durables et efficacement interconnectées afin de garantir l'intégrité du marché intérieur de l'énergie. Des programmes tels que les réseaux transeuropéens dans le secteur de l'énergie (RTE-E) et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe « Connecting Europe Facility (CEF) » offrent un financement public considérable et permettent de réduire les risques pour les grands projets d'infrastructure énergétique. Actuellement, le règlement se limite à des « corridors prioritaires » dans les domaines de l'électricité, du gaz fossile et du pétrole, ainsi qu'à des « domaines thématiques » tels que les réseaux électriques intelligents et les réseaux de CO₂.

En l'absence d'un tel outil pour les réseaux de chauffage, la conduite de transport de chaleur entre Kehl et Strasbourg nécessite à elle seule le recours à trois programmes de subventions différents au niveau régional, national et européen et le dépôt de quatre demandes de subvention. Les différents programmes de subventions donnent lieu à des incitations différentes pour la conception du projet, qui doivent être harmonisées entre elles. Par



exemple, l'un des défis consiste à exclure le cumul d'aides et à organiser la stratégie de financement conformément aux exigences en matière d'aides d'État de l'UE.

Il est donc nécessaire de mettre en place un système de financement uniforme au niveau de l'UE pour les projets de chauffage transfrontaliers : les réseaux de chauffage urbain devraient être inclus dans la révision du cadre des RTE-E afin de compléter le marché intérieur de l'énergie. Dans le même temps, les programmes de subventions nationaux devraient être conçus de manière à ce que les projets transfrontaliers soient également pris en compte et puissent être financés de manière flexible conjointement avec les programmes de subventions du pays voisin. Les émissions de CO₂ ne connaissent pas de frontières.

Réduire les risques liés aux coûts élevés de préparation

Les études préalables aux projets de chauffage sont coûteuses et nécessitent des échanges intensifs entre de nombreux acteurs de part et d'autre de la frontière. Parallèlement, il existe des défis techniques, tant pour la planification des conduites de chaleur que pour le découplage et l'utilisation de la chaleur. Ces deux éléments impliquent des efforts et des coûts importants dès les études préliminaires, sans garantie de succès dans un premier temps.

C'est pourquoi, dès la phase de préparation, il est nécessaire de disposer des fonds nécessaires pour pouvoir déterminer la faisabilité technique et économique d'un tel projet, en particulier si sa réalisation nécessite l'utilisation des deux langues. Dans le cas de l'Alliance chaleur Kehl-Strasbourg, cette phase du projet a été financée par le programme Interreg Rhin supérieur ainsi que par le Land de Bade-Wurtemberg. Pour que d'autres projets puissent être initiés, il est important de financer des études de faisabilité sans préjuger des résultats.

Assurer la rentabilité

En raison des investissements initiaux parfois élevés et des longues durées de réalisation des projets de rejets thermiques, ainsi que de la concurrence entre les rejets thermiques dans les réseaux de chaleur et d'autres sources de chaleur encore économiquement compétitives, comme les déchets ou le gaz, les projets de chauffage urbain ne sont souvent pas rentables sans subventions. Pour que les potentiels de décarbonisation soient malgré tout exploités, il est donc nécessaire de poursuivre les programmes de subventions. En outre, il faut des signaux de prix clairs pour que les énergies fossiles aient une position moins favorable et que les sources de chaleur climatiquement neutres deviennent plus intéressantes. En France, le chauffage urbain zéro carbone bénéficie par exemple d'un taux d'imposition réduit.

Lever d'autres obstacles réglementaires

Outre la simplification du financement et une incitation tarifaire ou structurelle à l'utilisation des rejets thermiques, il est aussi important de lever les obstacles réglementaires en la matière. Il s'agit de la forme juridique de la nouvelle société à créer pour exploiter la conduite de chaleur et de la participation des institutions nationales des deux pays pour minimiser les risques liés aux projets. Cette dernière pourrait par exemple être réalisée par le biais de fonds financiers, des offres correspondantes devant également être créées pour les projets présentant un volume d'investissement plus faible.



La forme juridique de la société chargée de l'exploitation de la canalisation de chaleur doit permettre de prendre en compte les besoins de toutes les parties prenantes. Avec le Groupement européen de coopération territoriale (GECT), il existe déjà une forme de société européenne qui doit permettre aux organismes publics de créer une société dans ce but précis. Cependant, cet instrument n'a pas été choisi dans le cas de l'Alliance chaleur Kehl-Strasbourg en raison de nombreuses incertitudes, par exemple en ce qui concerne la complexité juridique et l'éventuelle éligibilité aux subventions, de sorte qu'une forme juridique française, la SEM, a finalement été choisie. Réduire ces incertitudes permet de mieux utiliser cet instrument

Les procédures d'autorisation nécessaires doivent actuellement être menées séparément dans les deux pays, avec des exigences parfois différentes. Par conséquent, une coopération entre les autorités chargées de délivrer les autorisations et la définition d'un interlocuteur unique (« guichet unique ») permettraient de simplifier les procédures.

Sur la voie d'un approvisionnement en chaleur climatiquement neutre, il convient d'exploiter davantage les potentiels européens communs. Les projets transfrontaliers doivent être mieux soutenus et subventionnés. L'Alliance chaleur Kehl-Strasbourg a mis en évidence les mesures concrètes qui peuvent y contribuer. Un cadre optimal permet de surmonter les obstacles concrets déjà élevés auxquels sont confrontés de tels projets, tels que les barrières linguistiques et les besoins de coordination.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Alliance chaleur Kehl-Strasbourg à l'adresse suivante : <https://www.d-f-plattform.de/fr/unsere-projekte/alliance-chaleur-kehl-strasbourg/>

À propos des auteurs :

Franca Diechtl est chef d'équipe pour la coopération européenne et Mariann Freund est experte en efficacité énergétique dans l'industrie auprès de l'Agence allemande de l'énergie (dena). La plateforme franco-allemande de l'énergie, gérée par la dena en coopération avec l'ADEME pour le compte du ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du climat, elle s'engage en faveur de projets concrets entre la France et l'Allemagne, qui font avancer la transition énergétique.